

Division des personnels
Gestion collective
Affaire suivie par :
Doriane KHABBAZ
Tél : 03 26 69 07 55
Mél : dp51-2@ac-reims.fr
7, rue de la Charrière
51036 Châlons-en-Champagne Cedex

Châlons-en-Champagne, 25 mai 2021

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'Education nationale de la Marne

à

Mesdames et messieurs les enseignants du 1^{er} degré
du département de la Marne

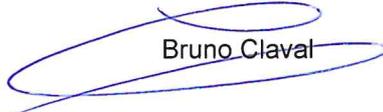
S/c de mesdames et messieurs les inspecteurs de
l'Éducation nationale

Objet : Mouvement 2021 - postes à exigence particulière restés vacants

Vous trouverez en pièce jointe, les instructions concernant la relance sur des postes à exigence particulière pour le mouvement des enseignants 2021.

Pour les postes à exigence particulière avec consultation de la commission départementale, les enseignants seront convoqués pour un entretien devant la commission concernée à partir du vendredi 11 juin 2021.

Les fiches de vœux seront retournées directement par mail en demandant un accusé réception à la Division des Personnels - Service du mouvement à l'adresse dp51-2@ac-reims.fr pour le lundi 7 juin 2021 délai de rigueur (toute fiche de vœux arrivée après cette date sera automatiquement écartée de la suite des opérations du mouvement).



Bruno Claval